

# La démarche RSE accompagnée par la CCI

La Chambre de commerce a lancé un club RSE. Daniel Margot, président a rappelé de quoi il s'agissait et les modalités de son financement, lors d'un atelier à la Maison des entreprises à Sisteron.

La Responsabilité sociétale des entreprises, également appelée Responsabilité sociale des entreprises (RSE) est la mise en pratique du développement durable par les entreprises. Une entreprise qui pratique la RSE va donc chercher à avoir un impact positif sur la société, à respecter l'environnement tout en étant économiquement viable. Les entreprises qui s'engagent à la mettre en place vont donc intégrer, de façon volontaire, ces di-

mensions en mettant en place de bonnes pratiques. Toutes les entreprises, quels que soient leur taille, leur statut ou leur secteur d'activité, peuvent mettre en œuvre une démarche de RSE.

Depuis l'adoption de la loi Pacte, toutes les entreprises françaises sans exception, doivent "*prendre en considération*" les enjeux environnementaux et sociaux dans la gestion de leurs activités.

Les PME sont ainsi de plus en plus incitées à adopter une telle démarche. Les donneurs d'ordre demandent de plus en plus de précisions sur les mesures environnementales, sociales et de gouvernance de leurs fournisseurs. Depuis plusieurs années,

la CCI des Alpes-de-Haute-Provence accompagne un nombre croissant de chefs d'entreprise dans les domaines de la transition écologique.

## 16 entreprises lauréates

Fort d'une centaine de PME engagées, le moment était opportun de leur proposer une agora dans laquelle elles puissent échanger sur leurs (bonnes) pratiques, rencontrer des financeurs, découvrir des nouveaux outils d'amélioration de leurs performances économiques et sociétales. Une vingtaine d'entrepreneurs, engagés dans la transition écologique, ont donc participé au lancement de ce club RSE de la CCI, sous la conduite de Da-

niel Margot, et d'Emmanuelle Bertin, conseillère technique RSE de la CCI. L'objectif de ce club est l'accompagnement des entreprises, quelle que soit leur taille, vers une transition écologique plus vertueuse, dans le respect de l'homme et de l'environnement. Des réunions mensuelles sont dans un premier temps programmées, sur des thèmes divers (gouvernance, numérique, énergie etc.). Cette première rencontre évoquait également les aides financières possibles pour réaliser ces objectifs "développement durable". À noter : la marque RES Ponsable sera attribuée à 16 entreprises lauréates le 2 juillet prochain.

A.B.

## Des aides

Le Crédit agricole, banque mutualiste et territoriale, est le partenaire de l'opération, et depuis longtemps aux côtés des entreprises engagées dans la démarche Développement durable.

France Active Paca accompagne les entreprises dans le diagnostic de leur projet RSE, et dans les premiers pas de leurs démarches de transition écologique

La Nef est une coopérative financière qui relie les projets ayant une utilité sociale, écologique ou culturelle.

Le dispositif Tremplin de l'Ademe réserve un fonds aux acteurs du tourisme.